



16ème législature

Question N° : 8309	De Mme Anaïs Sabatini (Rassemblement National - Pyrénées-Orientales)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques		Ministère attributaire > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques
Rubrique >sports	Tête d'analyse >Prix extravagants des places pour participer aux jeux Olympiques de Paris	Analyse > Prix extravagants des places pour participer aux jeux Olympiques de Paris.
Question publiée au JO le : 23/05/2023 Réponse publiée au JO le : 11/07/2023 page : 6556		

Texte de la question

Mme Anaïs Sabatini interroge Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur les prix extravagants des billets pour assister aux jeux Olympiques de Paris. 2 700 euros pour assister à la cérémonie d'ouverture, 980 euros pour assister aux demi-finales de natation, etc. Ces prix exorbitants sont une immense déception pour les nombreux fans de sport qui ont découvert ce vendredi 12 mai 2023 les prix officiels des billets pour assister aux jeux Olympiques de Paris 2024. Ce qui devait être une fête mondiale et populaire sera malheureusement un évènement élitiste réservé aux plus fortunés. Le Gouvernement et le Comité d'organisation des jeux Olympiques s'étaient pourtant engagés à rendre accessible cet évènement. Le système de tirage au sort censé permettre de maintenir accessible le prix des billets a en réalité donné lieu à un système spéculatif généralisé basé sur des achats massifs puis de la revente et de la spéculation. Ce phénomène empêchera de fait les plus modestes et les classes moyennes d'accéder aux jeux Olympiques. Les scolaires et les familles seront privés de cet évènement mondial qui, de l'avis de tous, ne sera plus organisé en France avant un siècle. Mme la députée demande à Mme la ministre ce qu'elle compte mettre en place pour rendre accessibles à prix raisonnable les billets d'accès aux épreuves des jeux Olympiques, notamment pour les scolaires et les familles des territoires en difficulté. Elle lui demande ce qu'elle compte faire pour revoir le dispositif de vente actuel manifestement défectueux et particulièrement injuste.

Texte de la réponse

L'accessibilité de la billetterie des Jeux Olympiques et Paralympiques est une priorité pour le Gouvernement. La France a fait le choix d'un modèle économique des Jeux de Paris 2024 qui ne soit pas basé sur les impôts prélevés sur nos concitoyens. Les recettes privées, dont un tiers provient de la billetterie, représentent 96% du budget des Jeux. C'est grâce à un nombre réduit de places à un prix élevé que des places accessibles au plus grand nombre peuvent être garanties. La première phase de vente de billets au grand public pour les Jeux Olympiques, par « pack » de trois sessions, a connu un succès considérable, puisque 3 250 000 places ont été vendues entre le 15 février et le 15 mars, un niveau encore jamais atteint dans notre pays pour un évènement sportif. Elle s'est déroulée sur la base d'un tirage au sort permettant d'obtenir un créneau d'achat. Dans ce lot, près de 13 % des billets ont été vendus à 24 €, 70 % à moins de 100 € et 4,5 % seulement à plus de 200 €. Les deux tiers de ces billets ont été acquis par des acheteurs français. Une seconde phase constituée par la vente de 1 890 000 billets à l'unité a été ouverte du 11 mai au 1er juin. Elle a été également soumise à un tirage au sort, auquel il était possible de s'inscrire depuis le 15 mars et jusqu'au 20 avril, pour les acheteurs n'ayant pas déjà acquis un total de 30 billets, puisque tel est le

plafond fixé pour un même acquéreur sur l'ensemble des phases de vente. Ce principe, de même que le choix d'une billetterie nominative et pour la première fois 100 % digitale, ainsi que l'envoi du QR code d'activation des billets sur l'application dédiée dans les heures précédant la session seulement, sont autant de garanties qui permettront d'éviter la revente spéculative. La deuxième phase de vente a permis d'offrir de nouveau 150 000 billets à 24 €, le reste des billets évoluant dans une gamme de prix analogue à celle de la première phase, même si certaines sessions parmi les plus prisées ont été proposées à des tarifs élevés, permettant précisément de pouvoir proposer des prix modérés sur d'autres sessions de manière à ce que les places soient accessibles à tous les types de publics. Au total, la moitié des places se situent à 50€ et moins. 10% d'entre elles sont supérieures à 200€. Du fait de l'engouement particulièrement important qu'ils ont suscité au cours de ces deux premières phases, les billets se sont écoulés très rapidement pour certains sports. Ceux dont le prix était le plus abordable ont également été vendus dès les premiers jours. Une troisième phase s'est ouverte le 5 juillet, mais cette fois-ci sans tirage au sort. Des millions de billets seront de nouveau en vente comme lors de la première phase, dont 150 000 à 24 € comme lors de la deuxième phase. Une dernière période sera dédiée à la revente. Pour les détenteurs de places qui souhaiteraient les revendre (pour un prix identique à la valeur initiale), une plateforme sera mise en place lors du deuxième trimestre 2024. S'agissant des Jeux Paralympiques, la vente de billets débutera le 9 octobre prochain. 500 000 billets seront proposés au prix plancher de 15 € et des « pass journée » à 24 € permettront de découvrir plusieurs sports. Enfin, l'État a consenti un effort important avec le programme de billetterie populaire « Tous aux jeux », en faisant l'acquisition de 400 000 billets pour les Jeux Olympiques et les jeux Paralympiques, pour un total de 11 M€, afin de les redistribuer gratuitement à des publics jeunes ou particulièrement méritants : 258 800 billets seront offerts à la jeunesse en particulier à des jeunes défavorisés, protégés par l'aide sociale à l'enfance ou bénéficiant d'un programme d'accompagnement pour les vacances ainsi qu'à des jeunes s'illustrant de manière exemplaire par leur engagement citoyen ou associatif et à des étudiants boursiers. 100 100 billets seront offerts aux bénévoles du mouvement sportif, 17 400 aux personnes en situation de handicap et leurs aidants, et 24 920 aux agents publics de catégorie B et C relevant des ministères les plus fortement impliqués dans l'organisation des Jeux. A l'issue des deux premières phases de vente auprès du grand public qui viennent de s'achever, il y aura donc encore de nombreuses autres occasions pour tous les Français de profiter des Jeux. Il convient d'ailleurs de rappeler qu'il sera possible d'assister gratuitement à certaines épreuves : le marathon féminin et masculin, les courses cyclistes sur route ou encore les épreuves de natation marathon et de triathlon dans la Seine, sans oublier la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques qui permettra à plusieurs centaines de milliers de spectateurs qui seront placés sur les quais hauts de part et d'autre de la Seine, de profiter d'un spectacle inoubliable grâce à une billetterie gratuite mise en place par l'Etat.